

LIEU : Place La Citière, 50 boul. Taschereau, 2^e étage à La Prairie, Qc

DATE : 26 mars 2025

HEURE : 19 h 00



PROCÈS-VERBAL

Sont présents | MMES Andrée Morin, Présidente, membre parent régulier pour les élèves de niveau secondaire
Elyse Levesque, représentante du personnel de soutien
Ellen Lafrance, vice-présidente, membre parent régulier pour les élèves de niveau secondaire
Ginette Pariseault, représentante des organismes qui dispensent des services aux EHDA
Doerte Ufkes, membre parent régulier et représentante pour les élèves de niveau secondaire
Véronique Lachapelle, membre parent régulier pour les élèves de niveau secondaire, représentante substitut au comité de parents
Mélanie Langlois-Ermel, représentante des élèves desservis à l'extérieur du CSSDGS
Isabelle Laberge, représentante des enseignants
Marie-Josée Bibeau, Directrice des Services éducatifs
Sophie Bélair, Directrice adjointe des Services éducatifs

M. Jean-François Fortin, représentant des directions d'écoles

Public | Mme Marianne Tremblay, parent
M. Hervé Simon, parent
M. Kyvinh Tran, parent

Sont absents | MMES Sophie Riendeau, secrétaire et trésorière, membre parent régulier pour les élèves niveau primaire
Élizabeth St-Gelais, membre parent régulier pour les élèves de niveau primaire
Andréa Gonzales, membre parent régulier pour les élèves de niveau primaire
M. Roch Gosselin, représentant des professionnels du réseau scolaire

1. Ouverture de la rencontre

Mme Morin procède à l'ouverture de la rencontre à 19 h 02.

2. Mot de bienvenue de la présidente

Mention de la présence de Marie-Josée Bibeau, directrice des Services éducatifs

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Mélanie Langlois-Ermel propose d'expliquer ce qu'est le CCSEHDAA au point Varia. Cette explication sera donnée au début de la période de questions du public.

Il est proposé par Mme Elyse Levesque d'adopter les points à l'ordre du jour, et appuyé par Mme Isabelle Laberge.

4. Adoption du procès-verbal du 12 février 2025

Mme Mélanie Langlois-Ermel propose d'adopter le procès-verbal du 12 février 2025 et Mme Ginette Pariseault, appuie. Il est mentionné que le nom d'Elise Levesque doit être écrit sans accent dans les procès-verbaux à venir.

5. Affaires découlant des procès-verbaux précédents

5.5 Suivi pour le prix des bénévoles

Avant, le suivi était envoyé à même le courrier du comité et celui du prix du bénévole. Cette année et l'an dernier, non, et ça a porté à confusion. Ce sera régularisé l'an prochain, les 2 nominations seront combinées et envoyées au même moment. Nous avons reçu 3 noms : Valérie Perras, pour le régulier, sera transférée à la présidente du comité de parents pour les petits déjeuners à l'école Saint-Patrice. Caroline Tremblay présentée par le directeur M. Michel Robert (FGA) pour le projet culinaire. À ce sujet, Mme Lafrance se demande si un enseignant qui n'était pas un parent du CSS pourrait être nommé. Mélissa Mundaca (LPP) pour le football sera transférée à l'attention du comité de parent. Mme Morin se demande quel est le prix, Mme Bibeau se renseignera pour savoir quel est le prix et qui doit l'attribuer. M. Fortin propose d'offrir des fleurs au bénévole gagnant. Mme Lachapelle nous rappelle que le prix pour la soirée bénévole est une surprise chaque année, mais qu'un cadeau est prévu pour le récipiendaire, mais que le CCSEHDAA offrait une plaque de reconnaissance.

5.6 Parcours TEVA

La rencontre qui devait être le 12 mars 2025 sera reportée au 30 avril 2025 19 h. Une invitation sera faite rapidement sur les réseaux sociaux. La rencontre aura lieu en ligne pour les parents inscrits. Mme Morin souligne que la rencontre se bonifie chaque année et que le sujet est intéressant.

6. Période de questions du public

M. Hervé Simon se demande pourquoi il a reçu un courriel d'invitation. Mme Morin lui répond qu'il a été invité par la direction de son école, et que le mandat du comité est de le guider s'il a des questions. Mme Tremblay souhaite écouter le point 11, car son fils ira au secondaire l'an prochain. Le projet de surveillance l'intéressait puisqu'il répondrait à son besoin considérant l'horaire de LPP et de sa réalité familiale. M. Kevin Tran, démontre son intérêt à connaître le fonctionnement du comité, d'où sa présence.

7. Information FP-FGA

Présentation de Mme Bibeau des écoles situées à Châteauguay et à La Prairie. Voir documents joints. Les élèves qui ont les acquis de secondaires 3 et 4 peuvent s'inscrire. Les élèves qui ont un besoin particulier sont accueillis et un plan d'aide à l'apprentissage (l'équivalent d'un PIA au secteur jeunes) est mis sur pied au besoin. Pour obtenir son diplôme, une dérogation à certaines compétences peut être faite, mais ne doit pas impacter le métier. Des partenaires externes peuvent collaborer au support des élèves. Les élèves EHDA peuvent fréquenter l'école jusqu'à 21 ans. Le groupe de formation professionnelle et sociale est présenté. Le programme a une durée de 5 ans, et a pour objectif d'apprendre à vivre en société. Le 10 avril 2025 à 18 h 30 à LPP, une soirée d'information sur la formation professionnelle est ouverte aux parents des jeunes du secondaire en adaptation scolaire.

Présentation du vidéo disponible sur le site du CSSDGS : [vidéo soirée d'information 10 avril 2025](#)

Une collaboration avec le SDEM et SEMO Montérégie profite aux élèves. Mme Lafrance se demande quels élèves peuvent fréquenter le programme. Mme Bibeau lui répond que tous les élèves ayant un dx peuvent y participer (à valider). Lors de l'événement, les partenaires seront aussi présents et les parents pourront poser des questions. Le CSS assiste aussi à une table de développement du

territoire, ce qui aide à développer les partenariats. Mme Mélanie Langlois-Érnel dit qu'au CLSC il y a une offre pour dénoncer l'intérêt des employés à faire des duos-emplois. Mme Morin souligne que, là où le bât blesse, c'est la fin des études, car il y a peu de partenaires. M. Fortin souligne l'importance de la TEVA. Mme Bibeau souligne que les cégeps ont le désir de s'adapter aux besoins des élèves et sont en démarches.

8. Accessibilité des élèves pour un transport lors d'activités parascolaires

Mme Bibeau décrit la complexité de trouver des transports adaptés pour les sorties scolaires pour les élèves à besoins particuliers, par exemple, ceux qui fréquentent l'école régionale Brenda-Milner. Une première démarche peut être faite avec le SOST pour réfléchir à un partenariat avec l'un de nos partenaires, EXO. Mme Morin demande aux parents s'ils vivent des enjeux concernant les transports pour les sorties de leurs enfants. Mme Laberge nous indique que des enseignants demandent les permissions pour transporter les élèves avec leur voiture. Mme Morin demande s'il existe un autobus scolaire adapté que le CSS pourrait louer ou même acheter. Mme Bibeau en parlera avec le SOST. Mme Morin nous informe que, pour adapter une berline, cette dernière doit être envoyée aux États-Unis. Mme Langlois-Érnel dit que les autobus Dufresne ont des berlines adaptées.

9. Comité de parents

Véronique et Mélanie sont allées au comité de parents.

M. Duval a fait mention de la journée pédagogique, date du 19 septembre qui a été déplacée au 26 septembre. Les parents se demandent si les SDG seront ouverts pendant les journées pédagogiques de la rentrée. Mme Bélair leur explique qu'étant autofinancés, les services de garde des écoles n'ouvrent qu'après avoir fait un sondage d'intérêt auprès des parents. M. Duval a informé les parents concernant la lutte contre la violence et l'intimidation. Aussi, le nouveau code d'éthique sera présenté ultérieurement. Une promotion de la journée des petits entrepreneurs aura lieu le 7 juin de 10 h à 14 h à La Prairie pour les jeunes entre 5 et 17 ans. Inscription en ligne. Des ateliers ont été réalisés par les participants. La FCPQ organise diverses activités (voir le site Internet).

10. FCPQ (La Fédération des comités de parents du Québec)

Mme Lafrance a assisté au forum virtuel sur les transports adaptés. Les forums ont lieu 2 fois par année en virtuel.

Les commentaires : les transporteurs savent le nombre de berlines, mais ne connaissent pas les besoins particuliers des élèves qui sont transportés. Pour le respect de la confidentialité, le CSS ne peut transmettre les informations sensibles aux chauffeurs, seuls les parents peuvent le faire. À l'école régionale Brenda-Milner, les chauffeurs ont reçu une formation pour prévenir les incidents et pour connaître les bonnes pratiques en partenariat entre les membres de l'équipe, les ergothérapeutes et le Service du transport. Ce fut apprécié par les chauffeurs, car cela les a aidés à comprendre les besoins. Mme Morin recommande à tous les parents de remplir la fiche de transport et de la remettre en début d'année scolaire au transporteur de son enfant. Elle invite toutes les directions à en faire la promotion. Un échange entre M. Fortin, Mme Lafrance et Mme Bibeau souligne que le Service du transport est sensible et informé du besoin des élèves qui nécessiteront des besoins particuliers. Une TES est aussi attitrée au soutien du transport scolaire depuis 24/25. Le prochain forum aura lieu le 24 avril 2025, 2 volontaires recherchés.

11. Points de consultations et travaux (Projet de surveillance et Projet sur la transition scolaire)

11.1 Projet de surveillance

Depuis janvier 2025, beaucoup de processus en lien avec l'arrivée des élèves de l'école Gabrielle-Roy. Il est certain que le projet ne débutera pas en septembre 2025. Mme Pariseault enverra une fiche pour le parent qui décrit la préparation des services de surveillance qui sont offerts via des organismes dans leur communauté. La fiche sera jumelée au procès-verbal de

ce soir. Aussi la liste des organismes qui offre de la surveillance. Le ministère de la Famille offre des montants pour des projets pour les organismes qui désirent offrir le service. Mme Morin souligne le besoin des élèves qui sont handicapés. Mme Bibeau sollicitera les 2 tables auxquelles elle participe pour en voir la possibilité (comme le CSS du Saguenay).

11.2 Projet de transition scolaire

Un travail effectué par le comité présenté par Mme Pariseault. Une « *to do list* » pour aider le parent à se préparer à la transition scolaire de son enfant. (Voir fichier joint) pour les parents de la 5^e et 6^e année. Ce document pourrait être jumelé au site du CCSEHDAA après vérification. Mme Morin et Mme Lachapelle soulignent la plus-value de communiquer des informations directement à son titulaire. M. Fortin invite les parents à appeler la direction de l'école pour prévoir des accueils personnalisés pour faciliter l'entrée de leur enfant en classe avant la rentrée. Mme Morin propose d'ajouter la mention de « prendre rendez-vous avec la direction pour un accueil personnalisé » sur le site Internet. Mme Pariseault transmettra aussi la fiche « accès à l'information » à partager.

12. Partage des bons coups

- Sur AMI Télé, nouvelle série Balado « Ça me regarde » : Communiquer autrement avec des élèves non verbaux, communication alternative avec une orthophoniste, Véronique Vallée à l'école Brenda Milner du CSSDGS et capsule vidéo Facebook d'AMI Télé. **L'école Brenda Milner** accueille des élèves vivant avec une déficience intellectuelle, majoritairement non verbaux. Découvrez les outils de communication utilisés par le personnel scolaire pour bien communiquer avec leurs élèves.
- Sur YouTube, la vidéo « Rendez-vous main dans la main » ([vidéo](#))
- Le projet « Les aventurines ». Pendant le cours d'éducation physique : Ce projet-pilote, lancé à la rentrée 2024-2025 par Andréanne Tétrault, enseignante en éducation physique 🏃, offre une occasion unique à trois groupes de l'école régionale Brenda Milner (752, 841 et 852). Chaque mois, ils participent à des sorties et des activités à l'école pour découvrir de nouvelles façons de bouger et s'amuser 🏹. Jusqu'à présent, les élèves ont exploré :
 - 🥋 Karaté
 - 🧘 Yoga
 - 🏋️ Entraînement fonctionnel
 - 🌳 Marche en forêt
 - 🐎 Équithérapie
 - 🏊 L'aréna
- Le 50^e congrès en éducation inclusive de l'Institut des troubles d'apprentissage (institut TA) pour les élèves EHDA de l'ITA.
- Événement au cœur de la communauté, à l'école Saint-François-Xavier, avec plusieurs organismes. Les élèves du groupe de Mme Buist, de l'école de la Magdeleine, avaient préparé des biscuits.
- Projet « Smoothies », magasin de l'école de la Magdeleine, deux initiatives qui fonctionnent avec la participation des classes EHDA soutenue par les enseignants.
- Mme Morin souligne que l'inclusion des élèves EHDA secondaire est de plus en plus marquée au fil des ans, tant dans l'école que dans la communauté.
- Les élèves de l'école régionale Brenda Milner ont un projet d'intégration à l'épicerie, ce fut un succès.

13. Varia

Salon des apprentissages | matériel pour les enseignants, les parents, des conférences (12-13 avril 2025). Mme Morin encourage les parents à s'y présenter gratuitement lors de l'inscription.

Réexpliquer le mandat du comité CCSEHDAA. On propose de rappeler le mandat du comité à chaque rencontre.

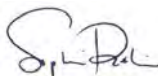
14. Clôture de la rencontre

Levée de la rencontre à 20 h 57. La prochaine rencontre aura lieu le 23 avril 2025 à 19 h à la salle 2, située au 2^e étage de la Place La Citière au 50, boul. Taschereau à La Prairie.

Andrée Morin

Andrée Morin (Apr 17, 2025 17:10 EDT)

Madame Andrée Morin
Présidente



Madame Sophie Bélair
Directrice adjointe aux Services éducatifs